

POLITIQUE D'AGRICULTURE URBAINE



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

*Remerciements aux membres du comité de coordination
de l'élaboration de la Politique d'agriculture urbaine :*

MÉLANIE ADAM

DIVISION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET COMMUNICATIONS • ARRONDISSEMENT DE RDP-PAT

CHARLIE-ANNE BONNET-PAINCHAUD

ÉCOPAP

MADELEINE BOURGEOIS

CITOYENNE DE L'ARRONDISSEMENT DE RDP-PAT

ALAIN DESLAURIERS

CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

VIRGINIE JOURNEAU

ÉCOPAP

DIANE LABRECQUE

DIVISION DE L'HORTICULTURE ET DES PARCS • ARRONDISSEMENT DE RDP-PAT

MARIE-ÈVE LAVIOLETTE

DIVISION SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL • ARRONDISSEMENT DE RDP-PAT

PASCALE LÉGER

DIVISION DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES • ARRONDISSEMENT DE RDP-PAT

LAURENCE LESSARD

COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE

CAROLINE PERRAS

DIVISION CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES • ARRONDISSEMENT DE RDP-PAT

CHARLOTTE PETITJEAN

PROJET DE REVITALISATION DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DANS L'EST DE MONTRÉAL

ANNIE PICARD-GUILLEMETTE

DIVISION SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL • ARRONDISSEMENT DE RDP-PAT

MYLÈNE ROBERT

DIVISION SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL • ARRONDISSEMENT DE RDP-PAT

JONATHAN ROY / JEAN-PHILIPPE LABBRE

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE

KARINE TREMBLAY

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE RDP

JEAN-PHILIPPE VERMETTE

LABORATOIRE SUR L'AGRICULTURE URBAINE

Table des matières



MOT DE LA MAIRESSE.....	4
VISION DE L'AGRICULTURE URBAINE SUR LE TERRITOIRE.....	5
MISE EN CONTEXTE.....	6
AU QUÉBEC.....	6
À MONTRÉAL.....	6
DANS L'ARRONDISSEMENT.....	6
DÉMARCHE.....	6
UNE DÉFINITION DE L'AGRICULTURE URBAINE.....	7
UN TERRITOIRE D'OPPORTUNITÉS.....	8
UN PASSÉ AGRICOLE À METTRE EN VALEUR.....	8
UNE MULTITUDE D'ESPACES À DÉVELOPPER DANS UN TERRITOIRE CONNECTÉ.....	8
UNE COMMUNAUTÉ MOBILISÉE POUR SON TERRITOIRE.....	8
UN ARRONDISSEMENT VALORISANT L'AGRICULTURE URBAINE.....	9
DES CONNAISSANCES À RENFORCER ET UN POTENTIEL À EXPLOITER CHEZ LES CITOYENNES ET CITOYENS.....	9
ORIENTATIONS.....	10
1. PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR	
LES ÉLÉMENTS AGRICOLES PATRIMONIAUX.....	10
2. FAVORISER ET FACILITER UNE DIVERSITÉ DE PROJETS CITOYENS.....	10
3. SOUTENIR ET APPUYER LES PROJETS	
COMMUNAUTAIRES SUR LE TERRITOIRE.....	10
4. CRÉER UN CADRE QUI SOUTIEN LES INITIATIVES INNOVANTES	
DU SECTEUR PRIVÉ ET INSTITUTIONNEL.....	10
5. MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS	
AUTOUR DE LA VISION 30-2030.....	10
BIBLIOGRAPHIE.....	11
ANNEXE 1 - ÉTAPES DE LA DÉMARCHE.....	12



**MAIRESSE
DE L'ARRONDISSEMENT**

Caroline Bourgeois
514 868-4050

MOT DE LA MAIRESSE

C'est avec beaucoup de fierté que les membres du conseil d'arrondissement et moi-même avons adopté la Politique d'agriculture urbaine. Symbole de notre volonté à valoriser le potentiel agricole de notre territoire, elle démontre, par notre vision ambitieuse, notre engagement à mesurer concrètement les retombées de nos efforts au bénéfice des générations futures. Non seulement elle s'inscrit en cohérence avec notre patrimoine historique et nos plans d'action en saines habitudes de vie et en développement durable, elle se conjugue admirablement aux spécificités de notre vaste territoire bordé d'eau.

Sensibles aux enjeux de notre époque et à la nécessité d'un engagement vers la transition écologique, nous sommes convaincus des bénéfices qu'une telle politique peut générer. Parmi ceux-ci, améliorer et faciliter l'approvisionnement alimentaire, participer au développement d'une économie locale prospère et valoriser la biodiversité sont au cœur des objectifs que nous comptons poursuivre.

La mairesse de l'arrondissement,

Caroline Bourgeois

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS



Lisa Christensen
CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT
District de La Pointe-aux-Prairies
514 210-9094



Richard Guay
CONSEILLER DE LA VILLE
District de La Pointe-aux-Prairies
514 868-4356



Suzanne Décarie
CONSEILLÈRE DE LA VILLE
District de Pointe-aux-Trembles
514 515-7224



Gilles Déziel
CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
District de Pointe-aux-Trembles
514 234-8803



Giovanni Rapanà
CONSEILLER DE LA VILLE
District de Rivière-des-Prairies
514 234-8505



Nathalie Pierre-Antoine
CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT
District de Rivière-des-Prairies
514 868-4052

VISION DE L'AGRICULTURE URBAINE SUR LE TERRITOIRE

Ce portrait de l'arrondissement décrit un potentiel exceptionnel permettant aux différentes parties prenantes du territoire d'embrasser une vision collective à la fois porteuse et rassembleuse.

EN 2030, CE SONT **30 HECTARES** DU TERRITOIRE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES QUI VIBRENT AU RYTHME D'UNE AGRICULTURE URBAINE PLURIELLE ET INNOVANTE.



TOTAL EN 2019 : 10 HECTARES



VISION 2030 : 30 HECTARES



MISE EN CONTEXTE

Dès 2017, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RDP-PAT) a souhaité se doter d'une politique pour favoriser la mise en place de projets citoyens, communautaires et commerciaux en agriculture urbaine sur son territoire. Reconnaisant les diverses fonctions de l'agriculture en milieu urbain et son potentiel de déploiement sur le territoire, l'Arrondissement propose aujourd'hui une vision à la fois ambitieuse et rassembleuse qui guidera les interventions de la collectivité de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles au cours des dix prochaines années. Cette politique s'inscrit dans un contexte provincial, régional et local favorable à son adoption.

AU QUÉBEC

En effet, plusieurs municipalités québécoises adoptent aujourd'hui des politiques d'agriculture urbaine sous l'impulsion du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de sa Stratégie de soutien en agriculture urbaine 2016-2019. Le MAPAQ invite ainsi les différentes juridictions municipales à se doter de Plan d'agriculture urbaine (PAU) soulignant les nombreux bienfaits sociaux, environnementaux et économiques de l'agriculture urbaine.

À MONTRÉAL

À l'échelle régionale, la Communauté métropolitaine de Montréal reconnaît également l'importance de cette pratique. Dans son Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), elle y inscrit l'objectif d'augmenter de 6 % la superficie globale des terres cultivées à l'échelle métropolitaine. De son côté, l'agglomération de Montréal s'est munie d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) pour favoriser le développement d'activités agricoles commerciales en zone urbaine dans «une perspective de création d'emplois, de développement durable et de bonne intégration à la trame urbaine»¹.

DANS L'ARRONDISSEMENT

À l'échelle locale, la présente politique s'inscrit en continuité avec le Plan local de développement durable (action 11) et la Politique en saines habitudes de vie de l'Arrondissement. Elle repose également sur une volonté citoyenne et communautaire exemplaire à cultiver le territoire à leur image, et ce, depuis de nombreuses années, comme en témoignent la richesse et la diversité des pratiques sur le territoire. Finalement, cette politique s'insère dans une vision plus large de faire de RDP-PAT un endroit où il fait bon vivre, et ce, en accord avec les principes du développement durable.

DÉMARCHE

Afin que cette politique reflète au mieux les particularités du territoire et les aspirations des acteurs qui y vivent, l'Arrondissement a mandaté l'Éco de la Pointe-aux-Prairies (ÉcoPAP) et le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) pour assurer la coordination de la démarche. Un comité de coordination d'agriculture urbaine composé de représentants issus du milieu institutionnel et communautaire ainsi que de citoyennes et citoyens a également été mis sur pied afin d'orienter les travaux. L'ensemble de la démarche menant à l'adoption de la présente politique se retrouve à l'annexe 1.



¹ Les orientations 3 et 4 du PDZA sont particulièrement intéressantes pour le territoire de RDP-PAT

UNE DÉFINITION DE L'AGRICULTURE URBAINE

L'agriculture urbaine est définie comme toutes activités agricoles hors de la zone agricole permanente. Elle se pratique donc aux quatre coins de la ville, que cela soit dans la cour arrière des résidents, le terrain d'un immeuble résidentiel, à l'intérieur d'un bâtiment ou sur le toit d'un restaurant. Elle prend différentes formes allant de la production de fruits et légumes jusqu'à l'élevage d'insectes comestibles, en passant par la culture de champignons et la phytoremédiation.

Promotion des saines habitudes de vie, développement économique local, embellissement, lutte aux îlots de chaleur, éducation populaire et production alimentaire sont quelques-unes des nombreuses vertus que l'on attribue à l'agriculture urbaine.

La Politique d'agriculture urbaine de RDP-PAT vient célébrer cette richesse et cette diversité en reconnaissant la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine.



LA MAISON BLEAU EST UNE ANCIENNE MAISON DE FERME À VALEUR PATRIMONIALE EXCEPTIONNELLE. EN EFFET, ELLE FAIT PARTIE DES PLUS ANCIENNES CONSTRUCTIONS DE MONTRÉAL ET REPRÉSENTE UN RARE SYMBOLE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE À L'ÉPOQUE DE LA COLONISATION.

UN TERRITOIRE D'OPPORTUNITÉS

UN PASSÉ AGRICOLE À METTRE EN VALEUR

Jadis un territoire agricole dynamique, RDP-PAT a connu un développement industriel et résidentiel rapide dans la première moitié du XX^e siècle. Ce développement a modifié profondément son visage et déplaça graduellement les activités agricoles à l'extérieur de son territoire. Le Vieux-Moulin, la maison Bleau, les berges où il était encore possible de pêcher dans un passé pas si lointain et la Maison Beaudry font partie des derniers éléments patrimoniaux qui témoignent encore aujourd'hui de la vitalité agricole du territoire.

Plus encore, le territoire a la particularité d'être bordé par une zone agricole dont certaines terres demeurent encore aujourd'hui en friche et dont leurs potentiels à nourrir les citoyennes et citoyens de RDP-PAT demeurent à explorer. Que cela soit sur la rive nord, sur la rive sud ou sur les autres îles de l'archipel, l'arrondissement se trouve dans une situation géographique exceptionnelle afin d'augmenter l'offre d'aliments locaux en partenariat avec les autres municipalités de la CMM.

UNE MULTITUDE D'ESPACES À DÉVELOPPER DANS UN TERRITOIRE CONNECTÉ

L'arrondissement de RDP-PAT est l'un des rares territoires de l'île de Montréal à détenir encore autant d'espaces vacants propices à des développements importants. En effet, le territoire est séparé en deux par une importante zone industrielle dans laquelle on retrouve des espaces vacants, notamment dans les parcs industriels Armand-Chaput et Saint-Jean-Baptiste. Ce sont près de 90 hectares en zone industrielle qui sont non utilisés ou sous-utilisés. Ce potentiel de développement est également présent en secteur résidentiel, notamment dans le secteur Faubourg Pointe-aux-Prairies, le secteur du futur quartier de la gare et aux abords de la Coulée Grou.

L'IMPLANTATION DE PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE SUR LES NOMBREUX TOITS PRÉSENTS OU À VENIR SUR LE TERRITOIRE REPRÉSENTE UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT.

L'utilisation de ces nombreux espaces vacants ou sujets à requalification au cours des prochaines années à des fins d'agriculture urbaine comporte cependant plusieurs défis : terrains contaminés, propriétaires privés, potentiel important de densification urbaine, charge portante insuffisante sont quelques-uns des éléments à prendre en considération. Malgré ces contraintes, RDP-PAT détient le potentiel, tant par sa constitution spatiale du territoire que par la volonté de la collectivité à aller de l'avant, de faire émerger des projets d'agriculture urbaine innovants et adaptés aux contraintes du territoire.

UNE COMMUNAUTÉ MOBILISÉE POUR SON TERRITOIRE

Plusieurs organismes communautaires sont mobilisés dans la réalisation de projets d'agriculture urbaine accessibles à la population. Ces projets apportent de nombreux avantages sociaux et environnementaux à l'ensemble de la collectivité de RDP-PAT. Plusieurs d'entre eux ont été réalisés au cœur des zones résidentielles et leurs répercussions positives sont plus qu'appréciables, notamment pour les plus démunis. Les nombreux parcs et espaces verts du territoire représentent des sites d'implantation propices pour d'autres projets à vocation sociale.



UN MOUVEMENT CITOYEN EST NÉ À L'AUTOMNE 2016 LORS D'UNE RENCONTRE INITIÉE PAR L'ORGANISME LANDE, CONJOINTEMENT AVEC L'ÉCOPAP ET LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE LA POINTE : LA MISE EN VALEUR DE LA FRICHE FERROVIAIRE.

CET ESPACE D'UNE SUPERFICIE DE 10,9 HECTARES TRAVERSE LE QUARTIER DE POINTE-AUX-TREMBLES ET SE PROLONGE JUSQU'À LA RUE MARIEN, À MONTRÉAL-EST. CETTE RÉCENTE INITIATIVE A REÇU UN PRIX DANS LE CADRE DU PROJET L'EST INNOVE DE L'ORGANISME MOBILISONS MONTRÉAL.



La friche d'Hydro-Québec d'une superficie de 12,5 hectares comporte également un potentiel de réappropriation par la population. En outre, le milieu scolaire représente une avenue intéressante pour le développement de projets d'agriculture urbaine. À l'occasion de consultations citoyennes auprès des jeunes de RDP-PAT par l'ÉcoPAP dans le cadre du 375^e de Montréal, ces derniers ont manifesté leur intérêt d'avoir des jardins communautaires dans leurs écoles.

UN ARRONDISSEMENT VALORISANT L'AGRICULTURE URBAINE

Par la voie du programme des Jardins communautaires de Montréal, l'Arrondissement met des espaces cultivables et du matériel à la disposition des résidents. De plus, il organise annuellement l'événement horticole Cultivons le plaisir pour lancer la saison et le Mérite horticole qui récompense les jardiniers pour leur travail.

EN TOUT, CE SONT SIX JARDINS COMMUNAUTAIRES AVEC 350 JARDINETS QUI OCCUPENT ACTUELLEMENT UNE SUPERFICIE DE 18 037 M² (1,8 HECTARE) SUR LE TERRITOIRE.

Dans son Plan local de développement durable 2018-2020, l'agriculture urbaine représente un élément essentiel pour la création de quartiers durables (action 11). Elle se positionne également comme une des mesures de mise en œuvre pour verdir et conserver la biodiversité urbaine, par la mise en place de zones libres d'agriculture urbaine sur les terrains vacants appartenant à l'arrondissement dans les quartiers résidentiels. On en compte actuellement cinq sur le territoire.

DES CONNAISSANCES À RENFORCER ET UN POTENTIEL À EXPLOITER CHEZ LES CITOYENNES ET CITOYENS

Plus de 4,4 hectares de jardins en milieu résidentiel sont cultivés par les citoyennes et citoyens de l'arrondissement et la pratique de l'agriculture urbaine à des fins domestiques se concentre dans l'ouest de Rivière-des-Prairies. Considérant que l'on retrouve principalement des maisons non attenantes et des jumelés sis sur des terrains relativement grands détenus par une majorité de propriétaires occupants (62,5 %), le potentiel d'utilisation des terrains résidentiels à des fins d'agriculture urbaine est immense.

LE SONDAGE ET LES CONSULTATIONS CITOYENNES MENÉS EN 2018 PAR L'ÉCOPAP CONCERNANT L'AGRICULTURE URBAINE ONT MIS EN LUMIÈRE LES PRINCIPAUX FREINS À LA PRATIQUE. TOUS, PEU IMPORTE LE FAIT QU'ILS S'Y ADONNENT OU PAS, ONT IDENTIFIÉ LE MANQUE DE CONNAISSANCE, LE MANQUE D'EXPÉRIENCE ET LE MANQUE D'ESPACE COMME FREINS À L'AGRICULTURE URBAINE CITOYENNE.



ORIENTATIONS



AFIN D'ATTEINDRE LA VISION COMMUNE 30-2030, L'ARRONDISSEMENT SE DOTE DE CINQ GRANDES ORIENTATIONS POUR LESQUELLES DES ACTIONS CONCRÈTES SERONT MISES DE L'AVANT DANS LE PLAN D'ACTIONS QUI SERA ADOPTÉ AU PRINTEMPS 2020 :

1 PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS AGRICOLES PATRIMONIAUX

Le territoire de RDP-PAT dispose d'actifs agricoles patrimoniaux de haute valeur (maisons de ferme, moulin, granges, etc.). Cette orientation vise à recenser ces éléments, à améliorer leur accessibilité aux citoyennes et citoyens de l'arrondissement tout en réalisant un plan d'action afin d'en assurer leur dynamisme, leur préservation et leur mise en valeur.

2 FAVORISER ET FACILITER UNE DIVERSITÉ DE PROJETS CITOYENS

Un grand nombre de citoyennes et citoyens de RDP-PAT s'adonnent à la pratique de l'agriculture urbaine. Cette orientation propose de réviser le cadre réglementaire actuel afin de favoriser davantage la pratique, tout en informant la communauté sur les bienfaits et nuisances possibles de ces mêmes pratiques. À travers différents moyens de communication, cette orientation vise à informer, accompagner et soutenir la pratique d'une agriculture urbaine citoyenne pleine de vitalité et adaptée à son territoire.

3 SOUTENIR ET APPUYER LES PROJETS COMMUNAUTAIRES SUR LE TERRITOIRE

L'agriculture urbaine communautaire de RDP-PAT a de nombreux visages. Que cela soit au sein du programme des jardins communautaires, de jardins pédagogiques en milieu scolaire ou au sein de jardins collectifs, ce type d'agriculture urbaine répond à plusieurs enjeux du territoire comme l'insécurité alimentaire et l'isolement vécus par un grand nombre de citoyens et citoyennes. Cette orientation vise à *soutenir et appuyer ces projets au cours des dix prochaines années*, reconnaissant ainsi leurs contributions essentielles au développement social de l'arrondissement.



4 CRÉER UN CADRE QUI SOUTIENT LES INITIATIVES INNOVANTES DU SECTEUR PRIVÉ ET INSTITUTIONNEL

Un grand nombre d'entreprises et d'industries du secteur disposent de vastes étendues de toits et de terrains propices à une agriculture urbaine à la fois innovante et économiquement viable. Cette orientation vise à soutenir cette innovation à travers une révision du cadre réglementaire propice à son développement. Plus encore, elle vise à attirer des entreprises d'agriculture urbaine, de phytoremédiation et de compostage à venir s'implanter sur le territoire dans une logique d'économie circulaire et de synergie industrielle.

5 MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR DE LA VISION 30-2030

À travers cette orientation, l'arrondissement de RDP-PAT s'engage à piloter, encadrer et communiquer la vision 30-2030. Cette vision ambitieuse se réalisera avec l'adhésion et la mobilisation des différentes parties prenantes de la politique que sont les citoyens et citoyennes, les organismes communautaires, les milieux économiques et institutionnels, ainsi que les différents paliers gouvernementaux.



BIBLIOGRAPHIE

- Communauté métropolitaine de Montréal (2015). Plan de développement de la zone agricole de l'agglomération de Montréal. 48 p.
- Desjardins, P. (2013). Quand les Pointeliens cultivaient leurs champs; une brève histoire de l'agriculture à Pointe-aux-Trembles. Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles, 64 p.
- Direction de la santé publique (2012). Mémoire sur l'agriculture urbaine à Montréal – Semer pour la santé
- Direction de la santé publique (2013). Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal. Six ans après la première étude, mêmes disparités?
- Duchemin, E. et Wegmuller, F. (2010). Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. VertigO, vol. 10, no ° 2.
- Office de consultation publique de Montréal (OCPM) (2012). État de l'agriculture urbaine à Montréal. Rapport de consultation publique, ISBN 978-2-92400-18-6 (PDF), 157 p.
- Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (2014). Plan stratégique de développement économique, 23 p.
- Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (2017). Bilan du plan d'urbanisme. Chapitre d'arrondissement, 75 p.
- Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (2017). Politique en saines habitudes de vie. Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, 24 p.
- Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est et Ville de Montréal (2017). Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II, Chapitre 20 – Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, 55 p.
- Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (2018). Plan local de développement durable 2018-2020, 32 p.
- Ville de Montréal (2019). Données socioéconomiques récupérées de : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat
- Ville de Montréal (2019). Le Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal, récupéré de : patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/droits.htm
- Ville de Montréal (2019). Portrait de l'apiculture urbaine à Montréal en 2017. Bureau du développement durable, 39 p.
- Ville de Montréal (2019). Profil sociodémographique, recensement 2016. Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, 42 p.
- Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (2005). Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est, ISBN 2-7647-0454-2, 60 p.



Annexe 1

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE TRAVAIL

L'ARRONDISSEMENT DE RDP-PAT A MANDATÉ L'ÉCOPAP ET AU/LAB POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE D'AGRICULTURE URBAINE. LE TRAVAIL S'EST EFFECTUÉ EN DEUX TEMPS.

En 2018, l'ÉcoPAP a été responsable de piloter les travaux réalisés par le comité de coordination en agriculture urbaine. L'ÉcoPAP s'est également chargé d'administrer un sondage (diffusé sur le web) et d'animer deux consultations publiques réalisées dans chacun des quartiers, pour un total de 644 citoyens consultés. Ce travail a permis d'obtenir leur opinion et connaître les freins à la pratique. Il a également débuté un recensement des initiatives en agriculture urbaine sur le territoire. Les services de Vivre en Ville ont été sollicités pour mener à bien la démarche de consultation.



Atelier de travail au cours d'une des consultations publiques

EN 2019, AU/LAB CONTINUE LE TRAVAIL EN RÉALISANT:

- Une analyse territoriale
- Un relevé des règlements et politiques en vigueur
- Une recension d'exemples inspirants recelant un potentiel d'adaptation à RDP-PAT
- Des rencontres de travail avec l'Arrondissement, le Comité d'agriculture urbaine et les acteurs du milieu.





VISION



TOTAL EN 2019 : 10 HECTARES

PATRIMONIAL

0,6
HECTARE

CITOYEN

4,4
HECTARES

COMMUNAUTAIRE

2
HECTARES

PRIVÉ/
INSTITUTIONNEL

4
HECTARES

VISION 2030 : 30 HECTARES

SOIT
37

TERRAINS
DE FOOTBALL
CANADIENS



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

SUIVEZ-NOUS SUR

